

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Stéphanie MacMullin Sunzu et Monique Hébert Maillet	Numéro de permis 2015400	Date d'inspection Le 11 septembre 2023	
Nom de l'établissement Club ABC		Numéro de téléphone (506) 857-8999	
Adresse 83 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés :

- Ratio enfant et personne éducatrice
 - Un échantillon a été effectué afin de vérifier si les dossiers des membres du personnel étaient complets. Les vérifications du casier judiciaire\vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié.
 - La routine quotidienne
 - L'aire de jeu intérieur
 - Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois.
 - Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois.
- Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a d'observé les enfants se laver les mains, manger la collation (craquelins et lait), faire une activité dirigée (nom de l'activité : Je me présente) et des jeux libres.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 septembre 2023

Date

original signé par
Olivier Sunzu

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 septembre 2023

Date